

République Française Département de Saône-et-Loire	Date de convocation : 15 septembre 2022 Date d'affichage : 15 septembre 2022	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE Séance du 20 septembre 2022
--	---	--

L'an deux mille vingt-deux et le vingt septembre 19 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Catherine CANARD, Marie José BERNET, Mathieu TRIBOULET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Pascal DURAND, Jean-Yves MIDEY, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON

Représentés : Mireille PERRET par Josiane CASBOLT, Maxime TERRET par Josiane CASBOLT, Christine GIOVANNONE par Josiane CASBOLT, Grégory BARBET par Catherine CANARD, Marie-Claude WILSON par Claude BOISSON

Excusés : Rachel HAMET

Absents :

Secrétaire de séance : Catherine CANARD

Objet: Délibération proposition d'un référent à la sécurité routière

Les services de la Préfecture soulignent l'importance de la prise en compte de la sécurité routière dans les différents champs de compétence de la commune et invitent le Conseil Municipal à désigner un élu référent en sécurité routière.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT le procès-verbal d'installation du conseil municipal du 25 mai 2020,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la désignation d'un référent Sécurité Routière,

CONSIDÉRANT que Madame le Maire propose la candidature de Mr Claude BOISSON adjoint au maire.

Oui l'exposé du rapporteur,

Le CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité, (9 présents 14 pour, 0 contre, 0 abstention)

DÉSIGNE de Mr Claude BOISSON adjoint au maire en tant que délégué à la sécurité routière.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Josiane CASBOLT



Mme Secrétaire de Séance
Canard
